



Chère Madame, Cher Monsieur,

Nous vous remercions de l'intérêt que vous portez à notre société.

Vous trouverez ci-après votre offre personnalisée pour l'octroi de Cadeaux Pass® à vos collaborateurs.

Je reste à votre entière disposition pour toute question éventuelle.

Cordialement,

Chrys Gonnord
Key Account Manager

chrys.gonnord@sodexo.com
0478 888 974





Table des matières

1	Notre réponse à vos attentes	3
1.1	Notre offre financière (information confidentielle)	3
1.2	Modalités de paiement et facturation	3
1.3	Les justificatifs de la sélection qualitative	Error! Bookmark not defined.
	• Formulaire d'offre	Error! Bookmark not defined.
1.4	Sodexo : un fournisseur engagé	3
1.5	L'entreprise Sodexo Benefits & Rewards Services	3
1.6	L'avantage d'octroyer des chèques cadeau	4
1.7	Bref rappel de ce que dit la loi	4
2	Le chèque cadeau en pratique - Cadeau Pass®	5
2.1	Lay-out	5
2.2	Sécurité et fiabilité	5
2.3	Flexibilité	6
3	Mise à disposition des Cadeau Pass®	7
3.1	Validation de votre profil client	7
3.2	Commande des Cadeau Pass®	7
3.3	Production & mise sous enveloppe des Cadeau Pass®	8
3.4	Livraison & mise à disposition des Cadeau Pass®	9
3.5	Chèques abîmés, perdus et expirés - procédure	10
4	Le réseau d'acceptation	11
5	L'offre Sodexo pour vos collaborateurs : Sodexo4You	15
6	Offrir du Cadeau Pass®, c'est aussi :	16
	Soutenir Make-A-Wish®	16
7	Accompagnement et support opérationnel	17
8	Les autres chèques de Sodexo	18



1 Notre réponse à vos attentes

1.1 Notre offre financière (information confidentielle)

Les tarifs ci-dessous ont été déterminés sur base des éléments fournis par le client tel que le nombre de 10.000 bénéficiaires et le volume de commande du client, estimé à 400.000 euros.

Sur la base de cette estimation de volume et tenant compte de votre inventaire, nous vous proposons la tarification suivante :

TYPE DE PRESTATION	TARIF HTVA
FRAIS D'ENVOIS	
ENVOI DES CHEQUES CHEZ L'EMPLOYEUR	5 €
PRESTATIONS DE SERVICES POUR UN VOLUME ANNUEL ESTIME à 10.400 €	
PRESTATION EXPRIMEE EN %	0 %
TOTAL (voir inventaire)	5 €

1.2 Modalités de paiement et facturation

Les paiements seront effectués par le client par virement bancaire dans les 30 jours et/ou tel que décrit dans le cahier spécial des charges.

1.3 Sodexo : un fournisseur engagé

Créé par Pierre Bellon à Marseille en 1966, le Groupe Sodexo est depuis plus de 50 ans le partenaire stratégique des entreprises, des institutions, des collectivités en quête de performance et de bien-être. Présent dans 80 pays, les 425.000 collaborateurs du Groupe créent, pilotent et mettent en œuvre une gamme unique de Services sur Site, de Services Benefits & Rewards et de Solutions aux Particuliers et à Domicile, qui améliore la qualité de vie au quotidien.

1.4 L'entreprise Sodexo Benefits & Rewards Services

Active depuis plus de 50 ans en Belgique et occupant plus de 240 collaborateurs, Sodexo est éditeur de diverses solutions papiers et électroniques dont les principales sont notamment : les chèques repas (électroniques), les titres-services (papier et électroniques), les éco-chèques (papier et électroniques), les chèques cadeaux (papier et électroniques), les chèques sport & culture, le KMO-Portefeuille (électronique) et le Chèque-Formation (électronique).



1.5 L'avantage d'octroyer des chèques cadeau

Le chèque cadeau est un avantage extra-légal unique et idéal pour fêter vos collaborateurs et vos relations d'affaire à diverses occasions et ce, tout au long de l'année. En tant que chèque multi-enseignes, le chèque cadeau est très apprécié des bénéficiaires. En effet, d'après une étude réalisée par Listen en 2012, 89 % des belges préfèrent le chèque multi-enseignes à tout autre type de cadeau. À condition d'être offert à des moments spécifiques et moyennant le respect de montants maximum tel que décrit ci-dessous, le chèque cadeau est exonéré d'ONSS et de l'impôt des personnes physiques et peut représenter jusqu'à 57% d'économie par rapport à une augmentation salariale. Dans certains cas, il est même 100% déductible.

1.6 Bref rappel de ce que dit la loi

- Conditions générales fixant les règles d'octroi du chèque cadeau :

	MONTANT MAXIMUM ANNUEL (TVAC) PAR TYPE D'OCCASION ET PAR TRAVAILLEUR	DÉDUCTIBILITÉ	EXONÉRÉ D'ONSS	NON IMPOSABLE POUR LE BÉNÉFICIAIRE
Pour les membres du personnel, à quelle occasion ?				
Fêtes de fin d'année (Saint-Nicolas, Noël, nouvel an)	• 40 € + 40 € par enfant à charge	100%	✓	✓
Distinction honorifique	120 €	100%	✓	✓
Mise à la retraite	40 € par année de service, min. 120 € et max. 1000 €	100%	✓	✓
Mariage ou déclaration de cohabitation légale	245 €	100%	✓	✓
Ancienneté 25 ans / Ancienneté 35 ans	1x le salaire mensuel brut / 2x le salaire mensuel brut	/	✓	✓
Évènement exceptionnel (anniversaire de l'entreprise, heureux événements, ...)	Montant modique ⁽¹⁾	/	✓	✓
Pour des cadeaux d'affaires				
> 125 € par an et par bénéficiaire	Fiche fiscale nécessaire (281.50)		Déductible à 100%	
Max. 125 € par an et par bénéficiaire	Aucune fiche fiscale nécessaire		Déductible à 50%	

(1) 50 € selon circulaire C.LRH.242/554.090 (AFER 28/2002) dd. 16.12.2002

Le chèque cadeau a une durée de validité de 1 an et est cumulable avec d'autres avantages extralégaux.



2 Le chèque cadeau en pratique - Cadeau Pass®

2.1 Lay-out

Les chèques sont personnalisés dans la langue maternelle du bénéficiaire, telle que transmise dans le fichier de commande.



Les informations pouvant être reprises sur les chèques sont les suivantes :

- le nom de l'entreprise ;
- le nom et le prénom du bénéficiaire ;
- le matricule du bénéficiaire ;
- la valeur faciale du chèque ;
- le mois et l'année d'émission;
- la date de fin de validité ;
- le numéro du chèque ;
- la numérotation compte à rebours ;
- toutes les mentions légales.

2.2 Sécurité et fiabilité

Sodexo a mis en place toutes les mesures nécessaires pour assurer la sécurité de la production à la livraison ainsi que la protection du chèque contre toute forme possible de fraude ou de contrefaçon. Ceci se fait au travers des éléments suivants :

- **Émission, impression et transport sécurisés** ;
- **Installation antivol** adaptée à notre activité dans nos centres de productions ;
- **Certification ISO 9001:2008** (validité 2016-2018) pour les secteurs privés (chèques repas, éco-chèques, chèques cadeaux, etc.) et publics (titres-services, etc.). La norme ISO 9001 atteste d'un engagement en matière de qualité et permet de mesurer les progrès effectués dans l'amélioration continue des performances ; **Certification ISO 14001:2004** (validité 2016-2018) pour les activités de production de chèques et de cartes. La norme ISO 14001 implique non seulement une maîtrise des impacts liés à l'activité de l'entreprise mais aussi une réduction des nuisances ;
- **Chèques infalsifiables et protégés** au moyen d'une guilloche (dessin composé d'une multitude de courbes qui se croisent de manière complexe), de micro-textes (textes intégrés dans le lay-out et non lisibles à l'œil nu) et d'un hologramme unique au niveau du lay-out.



2.3 Flexibilité

La flexibilité de notre service se traduit par les éléments suivants :

- **Personnalisation de vos chèques :**
 - au nom de votre entreprise
 - au nom de vos bénéficiaires
- **Triage de vos chèques** selon vos critères (alphabétique, numérique, etc.).
Il vous suffit d'introduire ces données lors de votre commande.
- **Livraison de vos chèques** dans les 4 jours suivants la réception de votre commande.
En cas de force majeure, ce délai peut toujours être adapté.
- **Collaboration avec votre secrétariat social**, si vous y faites appel, pour la gestion de vos commandes.



3 Mise à disposition des Cadeau Pass®

La mise à disposition des Cadeau Pass® nécessite un certain nombre d'étapes :

- Validation de votre profil client ;
- Commande des Cadeau Pass® ;
- Production des Cadeau Pass® ;
- Livraison et mise à disposition des Cadeau Pass®.

3.1 Validation de votre profil client

Notre Service Clientèle vérifiera avec vous que toutes les données relatives à votre profil client ont bien été enregistrées dans notre système (données contractuelles, date de démarrage, coordination avec le secrétariat social, personnes de contact et leurs rôles, particularités de votre structure et différentes entités, profil de facturation et de livraison, etc.).

3.2 Commande des Cadeau Pass®

Différents modes de commandes sont à votre disposition :

- Par fichier Excel de commande fourni par Sodexo

Si vous optez pour un fichier Excel pour commander vos Cadeau Pass®, Sodexo vous envoie un fichier Excel standard. Il vous suffit simplement de nous le renvoyer dûment complété.

Le fichier Excel vous permet de spécifier par bénéficiaire :

- le nom de la société qui devrait apparaître sur les chèques
- le nom de chaque bénéficiaire à imprimer sur les chèques
- la langue à appliquer
- le nombre de chèques
- la valeur faciale liée à celui-ci
- l'adresse de livraison peut être indiquée pour chacun des bénéficiaires. Celle-ci doit cependant être définie lors de la création de votre profil client
- le code rupture permet à Sodexo de ventiler les paquets destinés à une même adresse afin de faciliter votre distribution interne. Les enveloppes de chèques seront dans ce cas regroupées en fonction de ces clés de rupture.

Notez que pour un même type de chèque, les commandes de plusieurs sociétés d'un même groupe peuvent être introduites dans un seul fichier. Il suffit d'enregistrer les données des différentes sociétés les unes à la suite des autres sans laisser de ligne vide.

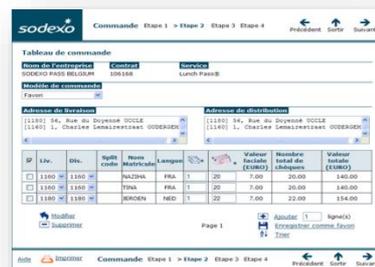
Il est impératif, pour le bon déroulement de votre commande, de respecter la structure du fichier établi par Sodexo. L'adaptation du fichier n'aura pas le même résultat. Il est donc important d'utiliser exclusivement le fichier original qui vous a été envoyé par Sodexo. L'identification de votre fichier de commande se fait par le numéro de client. Par exemple, si votre numéro de client est le 123456, le fichier doit être enregistré sous le nom « XL123456.xls ». Ensuite la commande peut être envoyée en fichier attaché par e-mail, à electronicorders.svc.be@sodexo.com.

- Dans votre Espace Client SoEasy

Si vous optez pour votre Espace Client, Sodexo vous envoie par e-mail vos accès personnels (login et mot de passe). Cet Espace Client vous permet non seulement de gérer vos commandes mais aussi de gérer vos données clients. En effet, votre Espace Client SoEasy vous permet de :



- passer vos commandes de manière simple et rapide et ce, en spécifiant les mêmes critères mentionnés ci-dessus pour le fichier Excel ;
- reprendre votre commande précédente (ou « préférée ») et l'adapter tout simplement pour une nouvelle commande ;
- calculer automatiquement le montant total de votre commande ;
- suivre le statut de votre commande (commande confirmée – en production – livrée) ;
- gérer vos données contrat (choisir entre les adresses de livraison et de facturation qui ont été prédéfinies, modifier les données de la personne de contact, modifier les paramètres d'impression des données sur les chèques) ;
- communiquer plus efficacement avec nous : suggestions, demandes d'informations, insatisfactions,...



- Par l'intermédiaire de votre Secrétariat Social ou logiciel de paie

Si vous faites appel à un Secrétariat Social ou à un logiciel de paie pour passer vos commandes de Cadeau Pass®, sachez que Sodexo travaille de manière étroite avec l'ensemble des Secrétariats Sociaux pour garantir une gestion optimale de vos commandes.

De plus, Sodexo prévoit également la possibilité d'interfacer les données présentes dans vos systèmes internes avec notre Back-Office.

Une confirmation de commande est envoyée, le jour même (jour 0) ou le lendemain (jour 1) au plus tard par e-mail à la personne responsable des commandes que vous avez définie lors de la création de votre profil client. Cette confirmation vous permet de vérifier le contenu de la commande et d'avoir une confirmation de la date de livraison de celle-ci.

3.3 Production & mise sous enveloppe des Cadeau Pass®

Si le client approuve les données figurant sur la confirmation de commande, Sodexo peut lancer la production des Cadeau Pass® le jour 1. Les chèques sont imprimés selon les données enregistrées dans le fichier de commande :

- Une enveloppe par bénéficiaire est préparée avec le nombre exact de chèques pour la période concernée.
- Jusqu'à six bons de réduction peuvent être ajoutés dans l'enveloppe.
- L'enveloppe est ensuite fermée et les enveloppes partent pour le centre de tri.
- Un contrôle humain est effectué dans le centre de tri.
- Les enveloppes sont ensuite emballées par paquets partiels et les paquets sont préparés pour le livraison.



3.4 Livraison & mise à disposition des Cadeau Pass®

La livraison des Cadeau Pass® est effectuée par le service de livraison de Sodexo. Grâce à une approche professionnelle, Sodexo garantit un service personnalisé et efficace.

- **Adresse de livraison**

Le lieu de livraison des chèques commandés est défini et encodé au préalable au niveau de votre profil client. Ce lieu de livraison peut consister en plusieurs points de livraison, c'est-à-dire plusieurs adresses différentes. Il est important de savoir qu'un bénéficiaire ne peut être rattaché qu'à 1 seul point de livraison.

- **Livraison en paquets partiels**

Comme spécifié ci-dessus, vous pouvez opter pour une livraison des Cadeau Pass® commandés à différentes adresses de livraison. De plus, Sodexo peut encore, si nécessaire, scinder ces livraisons en plusieurs paquets partiels. Cette forme de scission a été créée pour simplifier au maximum la distribution et la gestion interne des chèques.

Des paquets partiels peuvent être créés par secteur, par département ou par catégorie de travailleurs, ... et peuvent être scindés à trois niveaux en utilisant les codes ruptures dans le fichier de commande. Les Cadeau Pass® seront classés conformément à l'ordre spécifié par le client (ex. : alphabétique, selon le numéro personnel, ...).

Chaque paquet partiel est emballé dans du film thermoplastique et accompagné d'une liste de distribution.

- **Liste de distribution**

Chaque paquet partiel contient une liste récapitulative mentionnant le nom et le prénom des bénéficiaires, le nombre de Cadeau Pass® par bénéficiaire et le nombre total de chèques présents dans le paquet. Les bénéficiaires peuvent signer cette liste pour réception des chèques. D'autres informations sont également présentes sur la liste de distribution, telles que :

- La numérotation récapitulative des Cadeau Pass® par enveloppe (de ...à ...) ;
- Le nom de l'organisation ;
- Le numéro de client ;
- L'adresse du point de distribution ;
- Le numéro du point de distribution ;
- Le nombre d'enveloppes dans le paquet partiel ;
- Le nombre total de Cadeau Pass® dans le paquet partiel ;
- La valeur totale des Cadeau Pass® dans le paquet.

Pour des mesures de sécurité, **les paquets sont remis uniquement à la personne dont les coordonnées sont reprises sur les bons de livraison** (original et duplicata). Les coordonnées de ces personnes auront au préalable été déterminées lors de la création du profil client.



3.5 Chèques abîmés, perdus et expirés - procédure

Chèques abîmés

Les chèques abîmés peuvent être envoyés à Sodexo par le client, par courrier recommandé, dans les trois mois suivant l'expiration de la validité précisée sur les chèques.

Sur la base des montants des chèques, une note de crédit est établie.

Vous pouvez alors demander de nouveaux chèques pour remplacer les chèques abîmés.

Chèques expirés

Les chèques expirés peuvent être renvoyés à Sodexo par courrier recommandé dans un délai de 3 mois suivant l'expiration de la validité des chèques. Sur la base des montants des chèques, une note de crédit est établie.

Vous pouvez alors commander de nouveaux chèques pour remplacer ceux arrivés à expiration.

Chèques perdus

Si un bénéficiaire perd ses chèques Sodexo, les numéros des chèques Sodexo perdus peuvent être transmis à Sodexo. Si les chèques concernés ne sont pas présentés dans un délai de 3 mois après l'expiration de la validité qui est indiquée sur les chèques, Sodexo se déclare disposée à vous rembourser la valeur à l'aide d'une note de crédit.

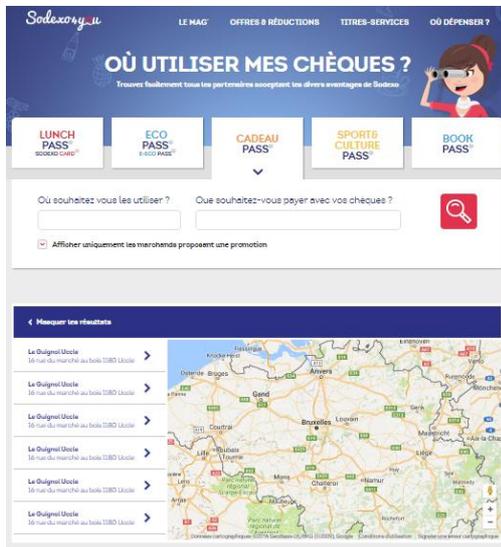


4 Le réseau d'acceptation

Le bénéficiaire de chèques cadeau, ou Cadeau Pass®, peut dépenser ses chèques dans un large réseau de magasins. Celui-ci compte plus de 11.000 points d'acceptation officiels où l'on retrouve vêtements, chaussures, parfum, parcs d'attractions, électro, hi-fi, musique, livres, voyages, articles de sport, bricolage, jouets, pralines, décoration, bijoux, alimentation,... Tous les membres de ce réseau ont signé un contrat d'affiliation avec Sodexo.

La construction du réseau d'acceptation pour nos différents chèques ainsi que la continuité de son développement font partie des objectifs principaux de Sodexo.

Afin d'aider vos collaborateurs à trouver les points de vente qui acceptent nos chèques ou vérifier si leur enseigne favorite fait partie du réseau d'acceptation de Sodexo, un moteur de recherche est disponible sur notre www.sodexo4you.be. Il permet aux collaborateurs de rechercher par type de chèque un point d'acceptation sur base de différents critères : nom, localité, type de commerce. Il permet également de situer le point de vente sur une carte et de planifier un itinéraire.



De plus, tous les points d'acceptation du Cadeau Pass® sont facilement identifiables grâce aux autocollants Sodexo appliqués sur la vitrine ou au niveau de la caisse du point de vente. Un petit guide de dépense reprenant une liste non exhaustive de points de vente acceptant le Cadeau Pass® est également présent dans chaque enveloppe de chèques.





Grande distribution



Fashion - Chaussures - Accessoires





Divers



Famille & Loisirs



Télécom - Electro - Hifi





Parfumerie - Bien-être - Opticien



Voyages - Restaurants





5 L'offre Sodexo pour vos collaborateurs : Sodexo4You

Sodexo attache une grande importance aux besoins de vos collaborateurs en tant que consommateurs au quotidien. Grâce à des enquêtes régulières auprès des bénéficiaires de chèques Sodexo, nous avons pu identifier leurs besoins et répondre de manière efficace à ceux-ci.

Avantages, promotions exclusives! (Enquête Listen – avril 2015 s/ 1.400 pers.)

- 82% des bénéficiaires déclarent utiliser les promotions présentes dans leur enveloppe de chèques repas papier (dont 26% souvent) ;

Nos rendez-vous « Sodexo4You » ont pour objectif d'une part de faire du **pouvoir d'achat de vos bénéficiaires** une priorité afin de répondre aux attentes exprimées ci-dessus par les bénéficiaires et d'autre part, de les accompagner dans leurs défis quotidien en leur proposant nos solutions sur des médias différents et à la pointe de la technologie afin de répondre à tous types de mode de fonctionnement.

○ **Des bons de réduction dans les enveloppes de chèques**

Afin de répondre de manière efficace aux besoins des consommateurs, Sodexo offre des **bons de réduction** dans les enveloppes de ses Cadeau Pass®. L'objectif est d'**offrir un pouvoir d'achat en complément de l'avantage extra-légal octroyé**. Les enveloppes contiennent un minimum de 6 bons de réduction (ou offres avantages).

La valeur mensuelle de ces avantages peut atteindre jusqu'à 350 € de pouvoir d'achat net.

○ **Un site internet - www.Sodexo4You.be**

- des réductions exceptionnelles allant jusqu'à 50 % ;
- des promotions thématiques exclusives (Saint Valentin, Pâques, Fête des mères,...) ;
- des offres récurrentes orientées « famille » : entrées pour des parcs d'attraction, cinéma, etc. ;
- un agenda culturel et d'articles avec contenu riche et varié : représentations, théâtre, événements sportifs, concerts, stages enfants, etc.
- des concours.

La valeur mensuelle de ces avantages peut atteindre jusqu'à 350 € de pouvoir d'achat net.

○ **Une e-newsletter pour nos clients**

- Pour vous en tant que responsable Ressources Humaines :

Quatre fois par an, Sodexo vous propose une e-newsletter (envoyée par e-mail) avec des sujets d'actualité sur vos challenges et besoins de votre entreprise en matière de ressources humaines.



6 Offrir du Cadeau Pass®, c'est aussi :

Soutenir Make-A-Wish®

Chaque année, Sodexo soutient l'association Make-A-Wish® pour que des rêves d'enfants malades deviennent réalité ! Contribuez aux valeurs de votre entreprise en soutenant cette action !

Vos collaborateurs ont la possibilité d'envoyer un ou plusieurs chèque(s) à l'association Make-A-Wish® (au moyen d'une enveloppe préaffranchie présente dans leur enveloppe de chèques), qui pourra utiliser ces dons à de nouveaux projets afin d'offrir du rêve à des enfants malades.





7 Accompagnement et support opérationnel

Sodexo fournit un accompagnement et un support opérationnel pendant toute la durée de notre relation contractuelle (prise de connaissance des différents fichiers et procédures, organisation d'une phase de test à la demande du client avant la 1^{ère} commande, etc.).

Un support juridique au travers :

- **De notre Service Juridique** qui est à votre disposition pour toutes les questions relatives à la législation en vigueur.

Un accompagnement opérationnel avec la mise à disposition de :

- **Un contact Commercial** pour tous les aspects relationnels et commerciaux (Chrys Gonnord – Key Account Manager Tél. : 02/547.54.59 – email : chrys.gonnord@sodexo.com)
- **Un gestionnaire personnalisé** pour tous les aspects opérationnels de la gestion des Cadeau Pass® (Peter Alvarado Tél. : 02 547.54.83 – email : exclusive-advisor8.be@sodexo.com)

Ces services ont un rôle spécifique dans le processus et seront en contact avec le client ou le bénéficiaire suivant le type de demandes. Ils pourront ainsi répondre au mieux à leurs attentes respectives. De plus, **la collaboration entre Sodexo et les différents Secrétariats Sociaux et logiciels de paie**, si vous y faites appel, garantit un fonctionnement efficace du système.

Un support au suivi opérationnel via :

- **Un accès à votre Espace Client SoEasy** et à toutes ses fonctionnalités ;
- **Des notifications par e-mail** relatives à la confirmation de commande, la facturation, etc.



8 Les autres chèques de Sodexo

Le Cadeau Pass® est cumulable avec les autres chèques de Sodexo comme l'e-Lunch Pass® (chèque repas électronique), l'Eco Pass® (papier et électronique), le Sport & Culture Pass®.

Le chèque repas électronique – e-Lunch Pass®

Le chèque repas est l'avantage extralégal préféré des belges. Il permet d'octroyer jusqu'à 160 € par collaborateur par mois et est exonéré de charges sociales. Il représente 56 % d'économie par rapport à une augmentation salariale et est un moyen efficace pour combattre l'absentéisme. Le chèque repas a une durée de validité de 12 mois et est exclusivement réservé à l'achat de denrées alimentaires.



Les e-Lunch Pass® sont mis à disposition des collaborateurs sur la Sodexo Card®.

Sodexo a opté pour une solution simple et universelle sous forme de carte à puce (de type bancaire), liée à un compte Sodexo personnel, qui sert de support au chèque repas, éco-chèques et chèques cadeaux électroniques de Sodexo.

L'éco-chèque – Eco Pass® (papier et électronique)

L'éco-chèque permet d'octroyer jusqu'à 250 € par personne par an pour l'achat d'un très large assortiment de produits participant directement ou indirectement à la sauvegarde de l'environnement. Il est lui aussi exonéré de charges sociales et permet une économie de 57 % par rapport à une augmentation salariale. L'éco-chèque, valable 24 mois, donne accès à un grand nombre d'achats au quotidien et d'investissements durables.



Les éco-chèques existent aussi en version électronique. Tout comme les e-Lunch Pass®, les e-Eco Pass® sont mis à disposition des collaborateurs sur la Sodexo Card®.

Le chèque cadeau électronique – e-Cadeau Pass®

Les Cadeau Pass® existent aussi en version électronique. Tout comme les e-Lunch Pass® et les e-Eco Pass®, les e-Cadeau Pass® seront mis à disposition des collaborateurs sur la Sodexo Card®.



Le chèque sport & culture - Sport & Culture Pass®

Le chèque sport & culture, comme son nom l'indique, a pour but de faciliter l'accès au sport et à la culture. Il est lui aussi exonéré de charges sociales et permet d'octroyer jusqu'à 100 € par personne par an, ce qui représente une économie de 57 % par rapport à une augmentation salariale. Le chèque sport & culture, valable 15 mois, donne accès à de nombreux événements culturels, activités sportives, excursions en famille, etc.



Pour toute demande d'information ou d'offre au sujet de ces produits, veuillez contacter notre Service Commercial au 02/547.54.59 ou par e-mail sur crm.svc.be@sodexo.com.